INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 24 juin 2022**

* Les marchés actions européens ont rebondi après deux séances consécutives de baisse, soutenus par Wall Street. Le CAC 40 a bondi de 3,44% à 6 085,99 points. Une embellie qui permet à la Bourse de Paris d'afficher un gain hebdomadaire de 3,24% et de connaître sa première hausse depuis un mois. A l'échelle européenne, l'Euro Stoxx 50 s'est adjugé ce soir 2,99%. De l'autre côté de l'Atlantique, aussi la fin de semaine est fanfare. Vers 17h30, le Dow Jones gagne 1,8% et le Nasdaq, 2,3%.
* Après une première quinzaine de juin difficile, les marchés actions ont repris de la hauteur. La perception des investisseurs sur la politique monétaire de la Fed s'est modifiée.
* Alors qu'ils redoutaient une accélération des hausses des taux de la banque centrale à moyen terme, les économistes sont désormais plus mesurés. Les risques de récession, en effet, ont refait surface sur fond d'indicateurs macroéconomiques décevants (indices PMI, confiance des consommateurs notamment).
* Résultat, les anticipations de taux d'intérêt sont révisés à la baisse et les taux longs sur le marché obligataire se sont détendus.
* Le rendement du bon du Trésor américain à 10 ans, qui a dépassé le seuil de 3,5% il y a une dizaine de jours, fluctue ce soir autour de 3,1%.
* Dans ce cadre, les propos du très influent président de la Fed de Saint-Louis, James Bullard, un " faucon ", ont été bien accueillis.
* Selon lui, la meilleure chance d'éviter la récession est de relever rapidement les taux pour maitriser l'inflation, quitte à les abaisser quand elle se sera modérée.
* Cette semaine, la tonne de charbon sur le marché européen a atteint 424 dollars, un record. Un an plus tôt, elle s’échangeait autour des 100 dollars. Cette énergie fossile, pourtant fortement émettrice de CO2, est soutenue par la décision de l’Allemagne de recourir au charbon pour pallier l’éventuelle insuffisance de gaz. La Russie a réduit de 60% ses livraisons de gaz à l’Allemagne. Dans ce cadre, Berlin prévoit de substituer, si nécessaire, le charbon au gaz, pour produire l’électricité dont a besoin le pays.
* Cette semaine, la couronne norvégienne, qui évoluait à son plus bas niveau de l’année, s’est appréciée de 0,5% à 0,096 euro après un nouveau resserrement monétaire. La banque centrale de Norvège, a relevé, pour la quatrième fois depuis septembre, son principal taux directeur de cinquante points de base à 1,25%. Il s’agit de la plus forte hausse des taux depuis 20 ans. L’institution prévoit une nouvelle hausse en août pour lutter contre une inflation sous-jacente de 3,4% en mai, contre un objectif autour de 2%.
* La croissance annuelle de la France tomberait à 2,3 % cette année après s’être élevée à 6,8 % en 2021, a indiqué l’Insee dans une note de conjoncture. Dans le détail, la croissance trimestrielle de la France serait modérée, à +0,2 % au deuxième trimestre, puis +0,3 % sur les deux derniers trimestres de 2022. « Fortement soutenu par des mesures budgétaires, le pouvoir d’achat des ménages se redresserait au second semestre 2022, mais baisserait tout de même en moyenne annuelle en 2022 », précise l’institut de statistique.

L'inflation devrait continuer tout d'abord d'augmenter cet été, pour se stabiliser à l'automne entre 6,5 et 7 % sur un an. Elle ressortirait à 4,5 % pour l'inflation sous-jacente. En moyenne annuelle, l'inflation s'élèverait à +5,5 % en 2022 contre une progression des prix de 1,6 % en 2021.

* À la fin du premier trimestre 2022, la dette publique au sens de Maastricht s’établit à 2 901,8 milliards d'euros, soit 114,5 % du PIB. Après la baisse du quatrième trimestre 2021 (–19,8 milliards), la forte augmentation de la dette publique ce trimestre (+88,8 milliards) alimente pour une large part la trésorerie des administrations publiques (+52,1 milliards), principalement celles de l'État et des administrations de sécurité sociale (Asso). De ce fait, la dette nette des administrations publiques augmente moins fortement (+37,6 milliards) et s'établit à 101,1 % du PIB.

**SOCIETES**

* A la Bourse de Paris, les valeurs de croissance et technologiques, malmenées ces derniers mois, ont bénéficié à plein de la détente des taux. En hausse de 10,7%, Worldline occupe la première place du palmarès hebdomadaire du CAC 40 devant L'Oréal (+9,7%) et Hermès (+9,4%).
* Carrefour (-6,6%) termine à la dernière place, pénalisée par la dégradation de la confiance des consommateurs.
* En baisse de plus de 10% ce matin, Zalando a finalement perdu 1,25% à 25,22 euros, pénalisé par un important "profit warning". Le groupe allemand spécialisé dans la distribution de vêtements en ligne a révisé à la baisse ses prévisions pour le deuxième trimestre ainsi que pour la totalité de l'exercice. La société de prêt-à-porter évoque une détérioration des conditions macroéconomiques, marquée notamment par la nouvelle baisse de la confiance des consommateurs en Europe.
* Double actualité pour Stellantis, qui conforte son approvisionnement en lithium pour ses batteries et qui a suspendu deux sites de production en raison d'une pénurie de composants. En Bourse, cette dernière information entraîne une sous-performance de l'action du constructeur automobile qui a gagné 1,73% à 12,432 euros. La firme franco-italienne est entrée dans le capital du groupe australien Vulcan pour un montant de 50 millions d'euros et en devient le deuxième actionnaire, avec 8% du capital.

Stellantis a en outre porté à 10 ans – contre 5 ans initialement - l'accord d'approvisionnement initial avec le groupe minier, qui va aussi faire commerce avec Renault et Volkswagen.

Cet investissement est destiné à soutenir le développement de la production prévu par Vulcan de son gisement de saumure situé dans la haute vallée du Rhin en Allemagne. Vulcan, qui génère déjà de l'énergie géothermique à partir de ce gisement, prévoit de produire de l'hydroxyde de lithium sans utiliser de combustibles fossiles et avec une empreinte carbone neutre dans le cadre de son projet Zero Carbon Lithium.

" Cet investissement hautement stratégique dans une grande société de production de lithium nous permet de créer une chaîne de valeur robuste et durable pour la production des batteries de nos véhicules électriques en Europe ", a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis.

Les constructeurs automobiles font la course pour s'assurer de disposer des matériaux nécessaires et souvent rares pour alimenter leurs lignes de production de batteries.

Ils ne veulent pas être pris de court et manquer de ces matériaux, comme cela est le cas pour certains composants actuellement. La suspension de la production dans les sites de Rennes et de Sochaux de Stellantis est liée à un problème d'approvisionnement de composants fabriqués par l'équipementier Continental, révèle Reuters.

* Sanofi et GSK annoncent aujourd'hui les données positives de l'essai de leur vaccin bivalent D614 et Bêta (B.1.351). Le vaccin de Sanofi-GSK est le premier candidat à démontrer son efficacité, dans le cadre d'un essai contrôlé par placebo et dans un contexte de circulation élevée du variant Omicron. Le vaccin a présenté un profil de sécurité et de tolérance favorable. En début de mois, Sanofi a annoncé les données positives de deux essais de son candidat-vaccin de rappel nouvelle génération contre la Covid-19 formulé avec l'antigène du variant Bêta et l'adjuvant à usage pandémique de GSK.

L'ensemble de ces données, qui sera soumis aux autorités réglementaires, conforte le potentiel du vaccin de rappel de nouvelle génération de Sanofi-GSK contenant l'antigène Bêta de constituer une réponse pertinente aux besoins de santé publique.

* Nexity a gagné 2,58% à 25,40 euros, surperformant les autres valeurs du secteur immobilier au lendemain de l'annonce de la prise de contrôle du groupe Angelotti, spécialiste de l’aménagement et de la promotion immobilière en Occitanie. Cette opération est " très stratégique dans la mesure où elle lui permet de renforcer sensiblement sa maîtrise du foncier, facteur clé de succès des promoteurs », commente MidCap Partners.

" Nexity se donne en effet la possibilité de sécuriser des réserves foncières dans des zones dynamiques, qui pourront alimenter de fait le potentiel de croissance future de sa propre activité de Promotion ", détaille l'analyste.

Le premier promoteur immobilier français a pris 55% du capital d'un groupe, qui a connu une croissance de 20% de son chiffre d'affaires à plus de 150 millions d'euros en 2021. Le solde des titres restera détenu par les dirigeants actuels. Louis-Pierre Angelotti, Président du Groupe Angelotti, conservera ses fonctions.

Groupe Angelotti a enregistré l'année dernière l'équivalent de près de 1 600 réservations, dont environ 900 en aménagement et 700 en promotion. Nexity précise que la cible dispose d'un important pipeline représentant l'équivalent d'environ 6 années de chiffre d'affaires. Son adossement à Nexity en facilitera la réalisation.

* Compagnie des Alpes a conclu un nouveau contrat de crédit renouvelable syndiqué d'un montant maximum de 300 millions d'euros. Cette ligne RCF (Revolving Credit Facility) vient en remplacement de la ligne existante conclue le 7 mai 2014 et modifiée par avenants en 2017 et 2019 d'un montant de 250 millions d'euros et qui arrivait à échéance le 6 mai 2023.

Ce nouveau contrat de crédit, conclu auprès de BNP Paribas, Groupe BPCE, Groupe Crédit Agricole, Groupe CM-CIC, Société Générale et La Banque Postale, a une maturité de 5 ans, plus deux options d'extension d'un an chacune à la main des prêteurs (format 5+1+1).

Dans la lignée des engagements pris par le groupe en terme de responsabilité sociale et environnementale, notamment l'objectif d'atteinte du 0 net carbone à horizon 2030, deux indicateurs de performance RSE sont intégrés dans cette ligne RCF : les émissions de CO2 et la sécurité au travail.

Le contrat intègre d'ores et déjà le cadre RSE relatif à ces 2 indicateurs, négocié avec le pool bancaire (définitions et méthodologies de calcul, périmètres, rationnel du choix des indicateurs, performances historiques, moyens mis en œuvre, engagements de publication…). Les trajectoires annuelles de réduction de ces 2 indicateurs seront définies en janvier 2023.

**ANALYSES**

* La guerre en Ukraine, les difficultés d'approvisionnements en matières premières, matériaux et composants : tous ces chocs amplifient les tensions sur les prix. Loin de refluer, l'inflation en France va au contraire connaître à nouveau un vif sursaut dans les prochains mois, selon l'Insee qui a présenté ce vendredi ses nouvelles prévisions.

Attendue à 5,9 % en juin, l'augmentation des prix devrait approcher les 7 % en septembre. Ce rythme resterait ensuite compris entre 6,5 % et 7 % d'ici à la fin d'année. En moyenne annuelle, elle atteindrait ainsi 5,5 % en 2022. Du jamais vu depuis 1985.

Sous l'effet combiné de l'inflation et des incertitudes géopolitiques, la croissance va s'essouffler mais l'Hexagone devrait éviter le scénario du pire cette année. Comme la Banque de France, l'institut de la statistique estime que le PIB du pays devrait progresser de 2,3 % en 2022.

Après une contraction de 0,2 % au premier trimestre, il augmenterait de 0,2 % au cours des trois mois suivants, puis de 0,3 % au troisième et au quatrième trimestre. L'économie française renouerait ainsi avec une croissance proche de son rythme moyen avant la crise du Covid-19, selon l'Insee. Le marché du travail résisterait : 200.00 emplois seraient créés dans le secteur privé cette année.

Dans ce contexte, le revenu brut disponible des ménages qui avait reculé au premier trimestre devrait se redresser et même accélérer sur la seconde moitié de l'année. In fine, sur 2022, il augmenterait de 4,1 % en euros courants selon l'Insee.

Une hausse forte portée par le dynamisme des salaires, la baisse des prélèvements et les mesures de soutien prévues par l'exécutif dans son « paquet pouvoir d'achat ». Selon l'Insee, l'inflation va avoir un impact sur les salaires : une nouvelle revalorisation automatique du SMIC est probable, en août ou en octobre prochain. Le SMIC a déjà augmenté de près de 6 % depuis octobre 2021. La hausse des prix va aussi jouer sur les renégociations salariales. Pour autant, l'institut ne voit pas s'enclencher la boucle prix-salaire redoutée par les économistes à ce stade.

Par ailleurs, bien que l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale rende aujourd'hui son adoption en l’état incertaine, l'Insee évalue à 1 point l'impact de l'ensemble des mesures annoncées avant les élections législatives (reconduction de la « prime Macron », revalorisation des retraites et des minima sociaux), faisant de plus l'hypothèse d'une hausse de 3 % du point d'indice des fonctionnaires dès juillet. Le gouvernement doit dévoiler ses arbitrages pour les fonctionnaires ce mardi. S'ajouterait en fin d'année, l'allègement des prélèvements fiscaux et sociaux avec la suppression programmée de la redevance audiovisuelle et la fin de la taxe d'habitation.

L'augmentation des prix entraînerait toutefois un repli du pouvoir d'achat, de 1 point par unité de consommation en 2022 (après une hausse de 2 % en 2021) en dépit d'un net redressement au second semestre. Un recul que les Français n'ont pas connu depuis 2013. Cette année-là, le pouvoir d'achat avait chuté de 1,8 %.

En 2022, les mesures de soutien déjà mises en œuvre par l'exécutif - bouclier tarifaire sur les prix du gaz et de l'électricité, ristourne à la pompe - amortissent un peu le choc de la hausse des prix. L'inflation en mai aurait été supérieure de 2 points sans cela, selon l'Insee.

Face à ce phénomène, les Français sont toutefois loin d'être logés à la même enseigne. En avril l'inflation était ainsi 1 point plus élevée pour les agriculteurs que pour les cadres. Les plus âgés et ceux vivant en milieu rural sont également davantage touchés que les jeunes ou les habitants de l'agglomération parisienne.

Dans ce contexte, l'Insee estime que la consommation des ménages, qui avait fortement chuté en début d'année, pourrait tout de même se redresser et table sur un rebond de 0,4 % au deuxième trimestre suivi d'une hausse de 0,2 % au cours des deux suivants.

L'Institut fait le pari qu'attentistes, les Français maintiendront un taux d’épargne plus élevé qu'avant l'épidémie de Covid (16,3 %), malgré la flambée des prix. Un aléa dans sa prévision, reconnaissent ses économistes. Qui anticipent aussi une bonne résistance de l'investissement des entreprises. Pour l'heure, l'économie française tient le choc d'une inflation toujours plus forte et c'est une bonne nouvelle, mais la question se pose de savoir jusqu'à quand.

**L’AGENDA DU 27 juin 2022**

**14h30 aux Etats-Unis**
Commandes de biens durables en mai

**16h00 aux Etats-Unis**
Promesses de ventes immobilières en mai